

Notre planète

Trimestriel, Février 2004

De la prévention des déchets au développement durable

Ma ville en parle

Nouveau plan déchets : on passe à l'action !

Rappelez-vous : fin janvier 2003 l'IBGE vous invitait à donner votre avis sur le projet de plan déchets. Et beaucoup ont participé. Nous avons donc analysé les réponses et fait des propositions de modification du projet de plan en conséquence. Le nouveau plan a ainsi pu être voté par le gouvernement en novembre dernier.

En cette nouvelle année, on passe à l'action ! Les nombreuses prescriptions que contient le plan déchets (une centaine !) doivent être réalisées d'ici à 2007. C'est pourquoi 2004 démarre sur les chapeaux de roue : campagne à l'attention des bureaux, action nationale sur les sacs de caisse, action de sensibilisation et de recherche sur les déchets dangereux et leurs alternatives, relance du compostage, etc. Un programme bien rempli dont nous vous présentons les grandes lignes à travers chaque rubrique de ce numéro.



Edito

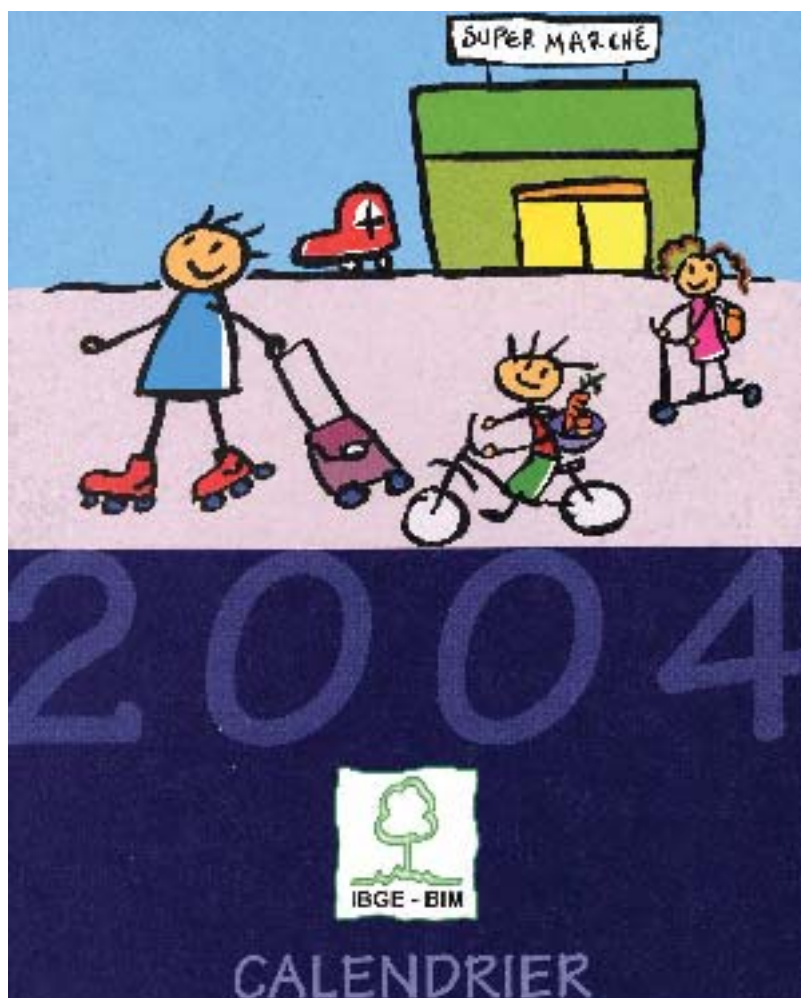
Voici tout juste un an, « Ma ville ... Notre planète » vous invitait à donner votre avis sur le projet de plan déchets bruxellois 2003-2007. Durant les deux mois qu'a duré l'enquête publique, communes, associations, particuliers, entreprises, etc. se sont informés et nous ont envoyé de nombreux avis.

Ce premier numéro de l'année 2004 vous présente un bilan des réponses reçues, des changements apportés au plan déchets (adopté en novembre 2003) ainsi qu'un aperçu des premières actions lancées cette année. Vous le constaterez, la mise en œuvre du plan déchets implique non seulement la réalisation d'actions de sensibilisation à l'attention de divers publics (ménages, écoles, entreprises) mais aussi la mise en place de procédures, la proposition de nouvelles réglementations, l'implication des autres Régions, le soutien financier et/ou matériel à des associations ou des écoles, de la recherche et enfin, la mise en place de méthodes et de critères d'évaluation. Bref, tout un programme à propos duquel ce journal reviendra régulièrement.

Sommaire

- **Enquête publique : que sont devenus vos avis ?**
page 2
- **Nouveau : un point info «isolation acoustique» à Bruxelles**
page 2
- **Pour du matériel bureautique efficace et écologique**
page 3
- **Compostage : formations et découverte des jardins reprennent**
page 3
- **Calculez votre empreinte écologique**
page 4
- **Moins de sacs jetables !**
pages 4
- **Nettoyer sans danger**
page 5
- **Faites le geste planète propre !**
page 5
- **Colloque : éducation à l'énergie, rôle, acteurs et outils**
page 6
- **Inciter les jeunes à « éteindre »**
page 6
- **Le coin des enfants**
page 6

Faites des éco-économies au quotidien !



Si vous n'avez pas encore reçu de calendrier à accrocher dans la cuisine, à proximité de votre bureau, ou tout simplement à offrir, n'hésitez pas à demander notre éco-calendrier.

Nous avons encore quelques exemplaires dont nous pouvons vous faire profiter. Vous découvrirez au fil des saisons quelques astuces pour protéger votre environnement dans tous les domaines (économies d'eau, plantations, eco-mobilité, etc.).

Cet éco-calendrier a été spécialement conçu pour vous aider à limiter les gaspillages, faire quelques économies faciles, avec la possibilité d'indiquer vos activités familiales, vacances et autres événements importants de votre quotidien.

Pour obtenir l'éco-calendrier 2004 (gratuit) : Contactez le service info-environnement au 02/775 75 75 ou info@ibgebim.be en mentionnant votre nom et votre adresse complète.



Enquête publique : que sont devenus vos avis ?

Vous avez été nombreux à réagir au projet de plan déchets soumis à enquête publique l'an passé (fin janvier - fin mars 2003). Dépouiller vos 5200 réactions n'était pas une mince affaire ! L'IBGE les a lues attentivement, puis classées en fonction de leur fréquence. Petit tour d'horizon de ce que vous avez proposé « en masse » et des changements qui ont été apportés au projet de plan.

Un foisonnement d'idées !

Des publics très divers se sont exprimés

Nous avons reçu des e-mails, des lettres, les questionnaires complétés avec ou sans commentaires, les avis exprimés lors des séances communales, des pétitions, etc. venant de citoyens, de quelques entreprises, d'associations, et de certaines communes. Par ailleurs, l'enquête publique a aussi été alimentée par les travaux préparatoires et les votes du Parlement Citoyen sur la consommation durable, organisé à Bruxelles le 15 mars 2003 (cfr. « Ma ville » de mai 2003). Ce nouveau mode de consultation a permis aux jeunes (de 12 à 25 ans) de s'exprimer, mais aussi aux commerçants de quartier, et au monde enseignant entre autres.



Parmi les lettres et commentaires (hors avis associations et communes), voici « le top 5 » de vos revendications :

- Eduquer tous les niveaux scolaires (du maternel au supérieur) à l'éco-consommation;
- Vendre les produits écologiques à un prix accessible (voire moins cher) et rendre les produits polluants plus chers;
- Taxer voire supprimer le suremballage;
- Organiser des enlèvements d'encombrants à domicile gratuits (ou en porte-à-porte ou par commune);
- Développer des services accessibles aux personnes âgées et/ou sans voiture (donc du porte-à-porte).

Quant aux 5 motions votées lors du Parlement Citoyen, elles portaient pour rappel sur le **budget**, la **réutilisation**, l'**éducation** de tous les jeunes à l'environnement, les **achats écologiques** à promouvoir dans toutes les administrations sises à Bruxelles, et enfin sur la **sensibilisation** via des animateurs de proximité (voir « Ma ville » de mai 2003).

... Et vos nombreuses questions

Merci à tous ceux qui se sont manifestés car vu le nombre de lettres, nous n'avons pas pu répondre personnellement à chacun. Vos réactions contenaient aussi un certain nombre de questions. Nous allons donc au fil des numéros de ce journal y répondre, de manière à en faire profiter tout le monde ! Rendez-vous dans la nouvelle rubrique : « Vos questions » (voir ci-dessous).

Les modifications apportées au projet de plan déchets

Vos avis ont été entendus ! Des propositions d'adaptation du projet de plan ont été faites afin d'intégrer les idées les plus majoritairement exprimées. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a adopté le plan définitif le 27 novembre 2003 avec comme principaux changements (entre autres) :

- un budget revu à la hausse pour être en concordance avec les objectifs du plan;
- une augmentation des moyens pour éduquer l'ensemble de la jeunesse à la préservation de l'environnement;
- davantage d'actions de sensibilisation et de formation dans les bureaux;
- un nouveau budget pour des appels à projets destinés à renforcer le rôle des communes dans la sensibilisation des citoyens à la bonne gestion des déchets;
- le développement de campagnes de sensibilisation et d'outils de tri des déchets adaptés aux petits appartements;
- une évaluation des modalités actuelles des collectes des encombrants afin de déterminer les actions à développer pour mieux rencontrer les demandes.

Vos principales propositions ...

Le foisonnement d'idées qui en ressort a été consigné dans une synthèse, transmise au cabinet du ministre de l'environnement. Il ne nous est pas possible de présenter toutes vos idées, c'est pourquoi, nous avons sélectionné celles qui ont été le plus souvent exprimées. La synthèse des avis est un document public que l'IBGE tient à votre disposition.

En savoir plus :

La synthèse des avis émis durant l'enquête publique ainsi que le plan sont disponibles au prix de 2.50 euros auprès du service Info-Environnement au 02.775 75 75 ou info@ibgebim.be ou encore sur notre site internet : www.ibgebim.be rubrique déchets/plan déchets.

Que faire des vieux morceaux de tissus ?

Nous parlons ici des vêtements mais aussi des loques, serpillières, essuies de bain, sous-vêtements, etc. inutilisables : troués, délavés ou déchirés.

Contrairement à ce que bon nombre d'entre vous pensent, ces tissus ne sont pas repris par les associations caritatives. En fait, les associations sont déjà confrontées à une proportion importante de « loques » parmi les textiles donnés. Tant bien que mal, une partie de ces loques trouve un débouché valorisable, le reste est jeté, ce qui coûte très cher aux associations.

C'est pourquoi il vaut mieux que les vieux tissus que vous avez soient d'abord réutilisés autant que possible (en loque à poussière, pour certains travaux particulièrement salissants ou pour des séances de bricolage avec vos enfants par ex.) avant de les jeter dans votre sac blanc.

Nouveau : un point info «isolation acoustique» à Bruxelles

Un nouveau service vient d'être mis en place. Ce point info «isolation acoustique» est une initiative de la Région bruxelloise, financée par l'IBGE qui en a confié la mission à l'asbl «Le centre Urbain».

Vous y recevrez de nombreuses informations (technique de rénovation, primes, ...) et pourrez être guidés dans vos choix en matière de travaux d'isolation acoustique: les travaux sont-ils nécessaires? Quels types de travaux puis-je envisager? Quels matériaux choisir? Où les trouver? Etc.

En savoir plus:

Le Centre Urbain est joignable par téléphone au 02.512.86.19 ou par courriel : centre.urbain@curbain.be Vous pouvez également vous rendre au guichet situé aux Halles-St-Géry (Place St Géry à 1000 Bruxelles). Les services et conseils proposés par le Centre Urbain sont entièrement gratuits.



L'actualité de l'environnement c'est sur www.ibgebim.be

Pour être au courant des toutes dernières nouvelles, nous vous invitons à consulter la rubrique « actualité » de notre site internet. Outre les informations sur nos nouvelles actions ou publications, vous y trouverez aussi les communiqués de presse et prises de position de l'IBGE. L'IBGE est une administration au service des Bruxellois. Elle a donc envers vous un devoir de transparence que nous mettons un point d'honneur à concrétiser notamment par la mise à disposition de ce type d'information via internet. Ce fut le cas concernant les rapports d'études des mesures de pollution de l'air suite à l'incendie du site Carcoke Marly.

Pour du matériel bureautique efficace et écologique

Les technologies « virtuelles » (Internet, e-mail, etc.) ont rapidement envahi les bureaux. Elles auraient pu engendrer une diminution de la consommation de papier et d'énergie, or il semble bien que l'inverse se soit produit. En conséquence, la nature souffre de cet appétit à consommer toujours plus de papier et d'énergie (monticules de déchets, pollution de l'air, épuisement des ressources, etc.). C'est pourquoi le plan déchets prévoit de mener des actions à ce sujet. A la maison aussi, si vous disposez d'un ordinateur et/ou d'une imprimante, utilisez au maximum le potentiel offert par vos équipements.

Une vaste campagne lancée auprès des bureaux

Tout un programme est prévu pour inciter les entreprises bruxelloises qui ont des activités de type « bureau » à diminuer leurs consommations de papier et d'énergie. Dès mars 2004, une campagne de communication sera lancée. Formations, audits, outils de sensibilisation et d'information, mesures de résultats, etc. seront proposés aux entreprises. Alors si vous êtes employé, attirez l'attention des personnes responsables ou communiquez-nous leurs coordonnées afin que nous puissions les informer au mieux. Plus précisément, de quoi va-t-on parler ?

Nouvelles technologies, nouvelles performances !

Nos bureaux ont rapidement été équipés par les nouvelles technologies. Celles-ci ont permis une augmentation de la productivité, une plus grande efficacité dans le travail. Elles offrent aussi de meilleures performances environnementales qui méritent d'être davantage exploitées notamment pour imprimer moins. Que faire et comment faire ? Premières pistes connues sans doute, mais trop souvent oubliées !

To print or not to print ?

Question papier, le fait qu'il faille simplement cliquer deux ou trois fois, rend très facile l'impression des documents. Un geste réflexe, auquel on ne réfléchit plus. Première question à se poser : est-ce indispensable d'imprimer ? Relire pour chasser les fautes, vérifier la mise en page sur écran, etc. peuvent éviter des impressions « ratées », que l'on recommence et qui ont consommé du papier inutilement.



Et s'il faut imprimer, pensez au mode brouillon (moins d'encre), à réutiliser le verso de feuilles usagées ou encore, utilisez la fonction deux feuilles par page. Pour éviter le piège des e-mails imprimés : organisez leur classement informatisé en fonction de vos priorités et de leur importance. A la maison, ce sont les pages ou documents trouvés sur Internet que l'on imprime trop vite. Stockez plutôt ces informations sur votre disque dur.

On ou off ?

Question énergie aussi on peut adopter quelques réflexes. Par exemple éteindre son écran avant de s'absenter pour une réunion (au bureau ou à la maison), éteindre l'ordinateur si l'on s'absente une demi-journée, éteindre ordinateur et imprimante lorsqu'on quitte son bureau en fin de journée. Imprimer ou photocopier moins (en quantité) et moins souvent aura aussi des conséquences positives sur les consommations d'énergie et ... de cartouches d'encre !

Des entreprises déjà actives

Dans le cadre de la démarche volontaire qui leur a permis d'obtenir le label bruxellois « Entreprise éco-dynamique », plusieurs sociétés ont concrétisé certaines actions (entre autres) visant à réduire leurs consommations de papier et de cartouches d'encre. In fine, ces actions pour des investissements financiers très faibles voire nuls, se sont accompagnées d'économies financières ... Et si votre entreprise s'y mettait aussi ?

L'IBGE lance le mouvement

Avant de conseiller les entreprises, l'IBGE a d'abord testé auprès de son propre personnel les outils bureautiques et les comportements permettant de diminuer les consommations de papier et d'énergie. Ce test s'est fait sur un étage « pilote » comptant 22 personnes. Un copieur multifonctions a été introduit. Ce type d'équipement facilite entre autres l'impression sur du papier brouillon (déjà utilisé sur une face), mais aussi l'impression « recto-verso » et « saver toner » qui sont programmées par défaut. Le personnel a été formé à l'utilisation efficace des possibilités offertes par le nouvel équipement et est parvenu à diminuer les consommations individuelles de papier de 17%. Ce n'était qu'un début puisque depuis décembre 2003, d'autres services entrent petit à petit dans la démarche. L'IBGE se lance en effet dans la chasse au gaspillage dû aux impressions inutiles, en formant son personnel à l'utilisation adéquate des outils bureautiques.

Hamburg Manheimer : plus de clients mais moins de papier

Cette compagnie d'assurance qui effectue de nombreuses tâches administratives « papivores » a revu quelques pratiques pour diminuer ses consommations de papier. Le rapport annuel est envoyé sur demande uniquement, les tarifs sont transmis par voie électronique, le personnel imprime ce qui est nécessaire et photocopie en mode recto-verso. Résultats ? Les économies se montent en moyenne à environ 2000 euros par an ! Le nombre de photocopies a diminué de 33 % en trois ans alors que la compagnie a vu sa clientèle augmenter de 24 % !

A l'hôtel le Plaza, on lit sur écran

L'hôtel le Plaza (5 étoiles !) fonctionne jour et nuit, 24H sur 24. Cela implique que les équipes de jour et de nuit soient bien informées lorsqu'elles prennent leur service. Les rapports étaient imprimés systématiquement et en plusieurs exemplaires. Depuis, le personnel s'en passe : les informations sont encodées sur ordinateur et l'information est disponible pour tout le monde ... en lecture à l'écran. Ce sont plus de 365.000 feuilles qui sont ainsi épargnées chaque année. Question d'habitude. Au total, le Plaza a réalisé une économie de 35 100 euros depuis 2000.

En savoir plus :

Notre site Internet présente en détail l'action vers les bureaux : www.ibgebim.be rubrique entreprises/déchets.

Si vous souhaitez que votre entreprise reçoive notre documentation (gratuite), demandez-la au secrétariat du département sensibilisation et consommation durable au 02/775 76 28 ou via ecocons@ibgebim.be

Compostage : formations et découverte des jardins reprennent

Le nouveau plan déchets n'a pas oublié le compostage. Le programme se poursuit donc avec de nombreuses activités en ce début d'année 2004 ! Les 17 nouveaux maîtres-composteurs viennent d'être diplômés, Intercompost et l'IBGE organisent à nouveau des formations courtes et le fameux week-end « découverte des jardins des maîtres-composteurs ».



En mars : formez-vous !

En une soirée de théorie et une matinée pratique, vous aurez appris le b.a.-ba du compostage et serez fin prêts au printemps pour vous lancer ... dans les règles de l'art. Composter chez soi, c'est avoir tout au long de l'année une solution écologique pour ses déchets organiques qui méritent d'être rendus à la nature. Votre jardin et vos plantes d'intérieur bénéficieront avantageusement du terreau que vous aurez récolté !

En avril : visitez les jardins des maîtres-composteurs

Vous n'êtes pas sûr de pouvoir composter, votre jardin vous semble trop petit, vous pensez que cela engendre trop de nuisances ? Venez en parler avec les spécialistes que sont les maîtres-composteurs. Ils vous ouvrent leurs jardins les 24 et 25 avril prochains.

En savoir plus :

Pour suivre une formation (gratuite), inscrivez-vous auprès du Service Info-environnement au 02/775 75 75 ou info@ibgebim.be.

Le Service Info vous enverra également la liste des jardins ouverts les 24 et 25 avril prochains. La liste sera disponible à partir du 12 avril et se trouvera aussi sur notre site internet www.ibgebim.be rubrique actualités.

Pour plus d'information
Service Info-Environnement
de l'IBGE
02/775.75.75
info@ibgebim.be
www.ibgebim.be

Moins de sacs jetables !

Le problème des sacs de caisse jetables n'est pas nouveau. L'IBGE a déjà mené de nombreuses actions de sensibilisation pour inciter les Bruxellois à transporter leurs courses autrement (sacs réutilisables, caisses, caddie, sac à dos, ...). Le changement d'habitude est malheureusement très lent : en 4 ans de sensibilisation à Bruxelles, on est ainsi passé de 18% à 20 % de personnes qui disent ne jamais utiliser de sacs jetables pour transporter leurs courses. Le 3^e plan déchets prévoit de poursuivre la lutte contre certains gaspillages criants dont les sacs de caisse. Alors que faire maintenant ?

A pollution généralisée ...

S'il fallait encore le rappeler, les sacs de caisse jetables tels qu'ils sont conçus et utilisés actuellement représentent un réel fléau pour l'environnement et à grande échelle. En Europe, on en utilise chaque année des quantités astronomiques (3 milliards en Belgique, 17 milliards en France !). Ces sacs ne sont pas recyclés. Selon les cas, ils sont mis en décharge (décomposition en plusieurs centaines d'années) ou incinérés (c'est le cas de Bruxelles) quand ils ne se retrouvent pas directement dans la nature : dans nos rues, nos parcs, accrochés aux arbres ... jusque dans la mer ! On estime que les fonds du littoral français sont jonchés de plus de 120 millions de ces sacs que les mammifères marins prennent pour proie : ce qui les tue par étranglement et étouffement. Si l'on pense maintenant aux pollutions engendrées par la production et le transport de ces sacs dont la durée de vie est si courte (un transport de courses puis au mieux, poubelle de salle de bain ou de cuisine), force est de constater que les dégâts sont bien plus nombreux que les avantages qu'ils peuvent offrir. Il est urgent d'en utiliser beaucoup moins.

Action nationale en préparation !

Certains pays ont déjà mis divers systèmes en place : l'Irlande, l'Afrique du sud, la Corse et certaines Régions en Inde en Angleterre et même au Bangladesh. En Belgique aussi une action a démarré fin 2003 via la constitution d'un groupe de travail réunissant les associations de consommateurs, les défenseurs de l'environnement, les

distributeurs, les fabricants de plastique et les représentants politique des trois Régions du pays. C'est la Région bruxelloise qui a pris l'initiative de cette action après avoir été visiter la ville de Dublin en Irlande où les sacs jetables sont taxés à raison de 0.15 euro. Cela a engendré une diminution drastique de l'usage des sacs. En un an, leur nombre est passé de 1,2 milliard à 66 millions, soit une réduction de 95% ! Face à ce constat, le secteur de la distribution a souhaité proposer un engagement volontaire afin d'une part de diminuer les tonnages des sacs plastiques et d'autre part d'augmenter l'offre des alternatives. Affaire à suivre ...

Et en attendant ?

Lors de vos achats, pensez à toutes ces alternatives qui vous sont proposées. C'est une question d'organisation personnelle. Profitez des nombreuses solutions qui vous sont proposées par votre grande surface.

Que pensez-vous de tout ceci ?

Selon les résultats de la dernière enquête Sonecom (septembre 2003), 53% des ménages bruxellois sont d'accord de ne plus utiliser ces sacs jetables. Dans les faits, seuls 20% disent ne plus les utiliser. Pourquoi les autres en sont-ils si « accros » ?

44% font référence à leur gratuité (toute relative puisque le coût des sacs est réparti sur le prix des produits que vous achetez, alors que si vous utilisez une alternative vous



recevez des points sur votre carte de fidélité), 16% au fait qu'ils oublient de prendre de quoi transporter leurs courses autrement, 31% à des utilisations domestiques de ces sacs.

En savoir plus :

Comment transporter vos courses autrement ? Si les idées vous manquent, demandez notre dépliant « Dites non aux sacs jetables ! » au 02/775 75 75 ou info@ibgebim.be.

Calculez votre empreinte écologique !

L'empreinte écologique représente une estimation de la surface nécessaire à une personne ou un groupe de personnes pour produire ce qu'ils consomment et absorber ce qu'ils rejettent.

De quelle surface de Terre avons-nous besoin pour vivre ?

La terre a une surface totale de 51 milliards d'hectares, dont environ 12 milliards d'hectares biologiquement productifs (les forêts qui absorbent le CO₂, les océans qui nous fournissent du poisson, mais pas les déserts où rien n'est cultivable par exemple) sont donc à partager entre les 6 milliards d'êtres humains que compte actuellement notre planète. Cela signifie que chacun dispose de de 2,3 hectares.

La consommation humaine de toute la terre a dépassé cette capacité biologique de la Terre de près de 20% en 1999. Cela veut dire que l'on consomme plus que ce que la Terre peut produire. Comment est-ce possible? Tout simplement parce que certains pays ou Régions ont un niveau de vie et de consommation plus élevé que d'autres et donc une empreinte écologique plus grande :



A quoi sert le calcul de l'empreinte écologique ?

L'empreinte n'est pas un outil mathématique exact : différentes méthodes de calcul coexistent et donnent des résultats nuancés. C'est donc avant tout un outil destiné à susciter la réflexion : il permet de comparer les impacts de modes de vie des individus, des villes, des pays et il constitue aussi une référence concernant la durabilité de nos comportements.

Ainsi, étant donné que l'empreinte écologique d'un Européen est d'environ 5 ha et que l'empreinte écologique « équitable » est de 2 ha, si les 6 milliards d'êtres humains actuels vivaient et consommaient comme les Européens, il faudrait 2 planètes et demi pour satisfaire à leurs besoins. Or, nous n'en avons qu'une !

Calculez votre empreinte : appel aux volontaires !

Comment changer cette situation et évoluer vers un mode de vie plus durable ? A chaque numéro, dans ce journal, nous essayons de vous proposer différentes pistes. Mais peut-être serait-il intéressant pour vous, d'identifier parmi vos comportements, ceux qui ont un grand impact sur cette empreinte. A cette fin, nous vous proposons un outil de calcul spécifiquement développé pour la Région bruxelloise. Cet outil

vous permettra d'identifier vos impacts mais aussi de vous comparer à d'autres, et notamment au « Bruxellois moyen ».

L'IBGE développe, en phase pilote, 2 versions différentes du calcul (l'une sur papier et l'autre via internet, avec des questions et donc des résultats différents). Fin juin, cette phase pilote sera clôturée et les résultats obtenus serviront de base à une action plus large sur la Région. Nous recherchons donc un maximum de volontaires pionniers pour tester notre modèle. Participez ! Il ne vous en prendra que quelques minutes. Vous aurez ainsi la possibilité de remporter un cadeau (écologique bien sûr : poudre à lessiver, nettoyant tout usage, lavette microfibre, savon spécial pour bricoleur, etc.), octroyé par tirage au sort parmi tous ceux qui auront calculé leur empreinte sur l'une ou l'autre version.

En savoir plus :

Pour calculer votre empreinte selon ce modèle bruxellois, vous pouvez :

- faire le calcul en ligne (disponible à partir du 1^{er} mars 2004), sur notre site internet : www.ibgebim.be;
- vous rendre au guichet Info-Environnement de l'IBGE aux Halles St Géry, où une borne vous permettra de faire votre calcul en ligne (à partir du 15 mars);
- demander la version papier du calcul de l'empreinte auprès du service Info-Environnement au 02/775.75.75 ou via info@ibgebim.be.

Nettoyer sans danger

A l'approche du printemps, les envies de grand nettoyage se font pressantes. Les rayons de soleil reviennent et s'accompagnent d'un regain d'énergie. Energie positive qui nous pousse à sortir seaux, gants, raclettes, chiffons et autres produits miracles pour rafraîchir nos maisons. Une habitude qui peut sembler bien anodine et qui pourtant mérite d'être réfléchie ... Quels produits utilisez-vous ? Quels sont leurs conséquences sur l'environnement et sur votre santé ?

Apprivoisez vos microbes !

Désinfecter devient incontournable : la publicité vous y incite et la panoplie de produits combinés (type gel avec javel) ne cesse d'augmenter : même les lingettes anti-bactériennes existent ! Or, l'emploi de ces agents désinfectants n'est pas sans conséquence pour notre santé et notre environnement. Ils sont ainsi classés comme « irritants » et ne devraient s'utiliser que dans des pièces ventilées et sans être mélangés à d'autres produits.



Produits dangereux, déchets dangereux

Lors de leur production, de leur utilisation, de leur rejet avec les eaux domestiques et enfin lors de l'élimination de leurs emballages, ces produits peuvent parfois se combiner avec d'autres molécules et former des composés toxiques, persistants qui s'accumulent dans la chaîne alimentaire. Les emballages de ces produits et les restes des produits eux-mêmes représentent des déchets qui nécessitent un traitement particulier pour polluer moins l'environnement.

Les microbes sont partout

Bon à savoir : une fois désinfecté, un endroit est recolonisé dans l'heure qui suit par d'autres microbes qui deviennent de plus en plus résistants aux produits et ainsi plus dangereux (un peu comme les antibiotiques qui perdent leur efficacité à cause d'un abus d'utilisation qui a permis à certains microbes d'y résister). Les produits de nettoyage désinfectants, quant à eux, n'améliorent même pas le nettoyage ! Pour une même efficacité, ces produits nécessitent des dosages plus élevés qu'un produit ordinaire et génèrent donc plus de rejets dans les eaux et de déchets d'emballage.

Un nettoie-tout concentré suffit

Le nettoyage une fois par semaine de votre logement avec un seul produit d'entretien universel aux caractéristiques « écologiques » (produit concentré, agents tensioactifs d'origine végétale, sans conservateur ni colorant et parfumé aux huiles essentielles naturelles), suffit pour qu'une maison « respire la propreté et la santé ». Pour détartrer la robinetterie et la salle de bain, le même produit avec un peu de vinaigre sera tout aussi utile et suffisant. Dans le commerce, ce type de produit existe d'ailleurs tout prêt et parfumerait tout autant votre intérieur.

L'emploi d'un nettoie-tout concentré, vous permettra de nettoyer votre logement de manière efficace, de faire des

économies et de préserver votre santé et l'environnement en réduisant la quantité et la nocivité des déchets et des rejets d'eaux usées à l'évier. Pour le nettoyage de la cuisine ou de la salle de bain, les détergents que l'on trouve dans les produits d'entretien classiques ont une action antibactérienne suffisante.

Que faire des flacons de produits dangereux ?

Qu'il s'agisse d'emballages vides ayant contenu des produits dangereux ou des restes de ces produits, ils doivent être éliminés dans le respect de l'environnement et surtout ni via le sac blanc, ni via l'évier ou le WC s'il s'agit de liquides. A Bruxelles, une collecte spécifique existe pour cela, ce sont les coins verts. Certains sont fixes (parc à conteneur de votre commune, déchetteries régionales) ou mobiles (camionnettes de Bruxelles-Propreté qui stationnent durant une heure en divers lieux de la Région). Renseignez-vous pour connaître le coin vert le plus proche de chez vous.

En savoir plus :

Pour savoir comment éviter les déchets dangereux (produits de nettoyage, mais aussi peintures, colles, etc.), demandez la brochure gratuite « Moins de déchets dangereux dans nos maisons » au 02. 775 75 75 ou info@ibgebim.be

L'Observatoire Bruxellois de la Consommation Durable (OBCD) a réalisé des études de déshabillage de certains produits dangereux. Pour en connaître les résultats, consultez leur site internet : www.observ.be

Pour connaître les services offerts par Bruxelles-Propreté concernant la collecte sélective des déchets dangereux, contactez Bruxelles-Propreté au 0800/9 81 81 ou www.bruxelles-proprete.be

Propre même sans détergent ?



La panoplie de moyens pour nettoyer son chez-soi est infinie ... Et l'on s'y perd, il y a de quoi. Outre le nettoyage tout usage de composition écologique, vous trouverez aussi dans les rayons de votre grande surface des lavettes en microfibres. Ces lavettes particulièrement efficaces ne nécessitent pas de détergent. Elles s'utilisent à sec (pour enlever poussières, et même traces d'eau) ou humides (juste un peu d'eau). Il en existe de plusieurs types à des prix très différents qui influent sur la qualité de nettoyage et la durée de vie de la lavette. Vous les trouvez en de nombreux formats, de la lavette à la serpillière. Pour garder longtemps leurs propriétés, ces lavettes doivent être utilisées et entretenues en suivant les recommandations du fabricant (souvent : pas d'usage de javel et pas d'assouplissant dans la machine à laver). A tester pour un nettoyage 100% éco-économique !

Faites le geste planète propre !

A l'occasion de la journée européenne de la consommation durable ce 15 mars 2004, Bruxelles a choisi de vous interpeller sur des produits plus écologiques qui vous permettront d'avoir moins de déchets dangereux à éliminer. Parce que vos placards contiennent bien plus de produits dangereux que vous ne le pensez. Produits de nettoyage désinfectants, peintures, pesticides, solvants, colles ... engendrent en fin de vie quantités de déchets dangereux (emballages, restes de produits, pollution de l'eau), et se répandent dans l'air de votre logement. Alors, faites les bons choix et les bons gestes !



Bombe tue-mouches, nettoyant désinfectant avec javel, White Spirit, déboucheur d'évier, ... Tous ces produits sont nocifs pour l'environnement mais pas seulement. Votre santé aussi se passerait bien de toutes ces substances.

Comment faire ?

Participez à l'action « Faites le geste planète propre ». C'est tout simple : il vous suffit de vous laisser photographier ! Trois « studios photo » vous accueilleront et vous serez invité à prendre la pose avec bien entendu votre plus beau sourire, mais aussi un objet. Vous serez en effet invité à choisir parmi ce que le photographe vous proposera, une alternative écologique aux produits dangereux.

Cela se passera ces 13 et 15 mars 2003 entre 10H à 18H à Bruxelles :

- Place de la Monnaie,
- Carrefour av. Louise/Toison d'or (sortie du métro)
- Rue Neuve, face à l'église du Finistère

Vous poserez donc avec l'objet ou le produit de votre choix, symbole de votre engagement à l'utiliser à la place de ces produits dangereux. Vous recevrez directement votre portrait et pourrez participer à un tirage au sort vous permettant de remporter de nombreux cadeaux. De quoi vous faire connaître les avantages et l'efficacité de certaines alternatives écologiques. Au dos de votre photo, cinq questions vous sont posées. Répondez-y et allez admirer votre portrait sur notre site Internet avant de l'envoyer en e-carte à tous vos amis !

En savoir plus :

Surfez sur notre site internet pour tout savoir sur les origines et le déroulement de la journée européenne de la consommation durable. www.ibgebim.be rubrique « développement durable » et « Actualités ».

Colloque : l'éducation à l'énergie ; rôle, acteurs et outils.



Plus personne ne nie les risques et conséquences néfastes sur l'environnement liés à une consommation croissante des sources d'énergies traditionnelles : réchauffement climatique, pollution de l'air, dangers du stockage des déchets nucléaires, épuisement de certaines ressources naturelles surexploitées (pétrole, gaz ...). Mais comment renverser la vapeur et aboutir à une diminution significative des consommations d'énergie ? Entre solutions techniques (promotion des énergies renouvelables) et comportementales (Utilisation Rationnelle de l'Energie), une réelle éducation à l'énergie pourrait contribuer à l'adoption de ces solutions dans la vie de tous les jours.

Où en sommes-nous en matière d'éducation à l'énergie en Europe ? C'est à cette question que tentera de répondre le colloque organisé par l'IBGE. Divers spécialistes de l'éducation s'exprimeront en parallèle une foire aux outils réunissant des acteurs de terrain venus partager leurs expériences ainsi que leurs réalisations et enfin des ateliers pratiques l'après-midi pour échanger les expériences en matière de formations (primaire, secondaire et adultes).

En savoir plus :

Ce colloque se déroule le 12 mars 2004 de 9H à 17H à l'International Trade Union House - Av. Roi Albert II, 5 - 1000 Bruxelles. Entrée gratuite mais inscription indispensable. Le programme complet avec le bulletin d'inscription est disponible auprès du service Info-Environnement au 02/775 75 75 et sur notre site Internet www.ibgebim.be rubrique actualités.

Inciter les jeunes à «éteindre»

Début mai, une action de sensibilisation à l'attention des jeunes (les 8-13 ans) sera menée pour les inviter à faire un geste d'apparence tout simple : éteindre. Quoi et pourquoi ?

La consommation électrique des ménages ne cesse d'augmenter (de 37 % en 10 ans !). L'une des causes est à trouver dans les nombreux appareils électroménagers (télévision, chaîne hi-fi, magnétoscope, DVD, ordinateur, consoles, etc.) qu'on laisse en mode veille au lieu de les éteindre. Les enfants aussi utilisent tous ces appareils, d'où ce message qui leur est destiné. A l'heure où cet article est rédigé, les modalités pratiques de cette action ne sont pas encore définies. Toutefois, les enfants retrouveront Willy les bons tuyaux pour se familiariser avec le geste d'éteindre non seulement les appareils mais aussi évidemment la lumière lorsqu'on quitte une pièce.



Si vous n'êtes pas encore abonné ...

Je souhaite recevoir gratuitement " Ma Ville ... Notre planète " Complétez ce bon et renvoyez-le à l'IBGE - Gulledele 100 - 1200 Bruxelles ou rendez-vous sur le site internet de l'IBGE (www.ibgebim.be) afin de le remplir en ligne ou encore téléphonez au 02 775 75 75

Par courrier postal Par e-mail

- ➔ Nom :
- ➔ Prénom :
- ➔ Rue :
- ➔ N° : ➔ Bte : ➔ Code Postal :
- ➔ Localité :
- ➔ E-mail :

Le coin des enfants

L'histoire du papier

De la pierre de l'homme des cavernes... au papyrus des Egyptiens

Aux temps les plus reculés, l'homme gravait des signes sur la pierre ou sur l'os. Par la suite, il a utilisé le bois, le métal et l'argile sous forme de plaques. 2500 ans avant JC, les Egyptiens inventèrent le rouleau de papyrus. Plus léger, plus maniable, il se fabrique à partir des fibres d'un roseau des marécages du Nil appelé « Cyperus Papyrus ». C'est de ce nom que provient l'origine du mot « papier ». Lorsque les Egyptiens avaient une longue histoire à écrire, ils collaient bout à bout les feuilles de papyrus et les enroulaient ensuite. Certains rouleaux pouvaient atteindre jusqu'à 40m de long !

Le papier des Chinois

Ce sont les Chinois qui ont inventé le papier vers 170 avant JC. Comment ? En observant les guêpes ! En effet, celles-ci prélevaient des fibres de végétaux et après les avoir triturées avec leurs mandibules, utilisaient la pâte ainsi obtenue pour fabriquer les parois de leur nid. Cela a donné l'idée aux Chinois de broyer des tiges de bambou, de les mélanger à l'eau pour former une pâte qu'ils recueillaient sur un tamis. Après séchage, la première feuille de papier était née !

Longtemps, la fabrication du papier est resté un secret bien gardé par la Chine. Il a fallu attendre 751 après JC, pour que les Arabes découvrent le secret des Chinois. Dès ce moment, cette géniale invention s'est rapidement répandue dans tout leur empire. L'invention de l'imprimerie par Gutenberg, en 1445, finalise le développement de cette nouvelle industrie.

Et aujourd'hui ?

De nos jours, le papier est utilisé partout à travers le monde. Un Belge consomme 225 kg de papier par an en moyenne soit 2,25 millions de tonnes rien que pour un petit pays comme la Belgique ! Pour fabriquer tout le papier consommé dans le monde entier, on a abattu beaucoup d'arbres et de nombreuses forêts ont été fortement détruites. Or les forêts sont très précieuses pour la planète : elles nous apportent de l'oxygène, absorbent des gaz qui influencent le climat et offrent aux animaux et aux plantes un milieu protégé. Heureusement, depuis quelques années, des industries de plus en plus nombreuses gèrent les forêts de façon à en respecter l'écosystème et la régénération. Mais, ce n'est malheureusement pas encore le cas partout. Alors, restons vigilants et à nous de jouer pour ne pas gaspiller cette denrée précieuse qu'est le papier et privilégions le papier recyclé !

Mots croisés du papier

- 1 : les Egyptiens l'inventèrent
- 2 : le papier est fabriqué à base de vieux papiers.
- 3 : pays où fut inventé le papier
- 4 : grâce à ses feuilles vertes, il nous donne de l'oxygène
- 5 : elle abrite les arbres mais aussi de très nombreux animaux et plantes
- 6 : je mange, je bois, j'achète, dans la vie je beaucoup !

